



ProLoisirs mise sur le durable et propose une garantie et un SAV uniques dans l'univers du mobilier de jardin

En lançant une garantie plus longue sur ses meubles d'extérieur et une nouvelle organisation de son service après-vente, ProLoisirs défend une démarche éco-responsable. L'heure n'est plus à l'obsolescence, mais à la réparation des produits afin qu'ils servent le plus longtemps possible.

Spécialiste du mobilier de jardin et propriétaire des marques ProLoisirs, Océo et Alizé, la société ProLoisirs, dont le siège social se situe à Pons en Charente-Maritime (17), crée depuis plus de 20 ans des collections mêlant confort, originalité et design. Le succès du mobilier ProLoisirs, Océo et Alizé auprès des particuliers s'explique par la grande variété des modèles mis sur le marché, tous de haute qualité, et un service après-vente de premier ordre. Les nombreux avis élogieux publiés sur Internet par les consommateurs le démontrent.

Une logique commerciale anti-gaspillage

Sensibilisés aux questions environnementales, les dirigeants de ProLoisirs déplorent que la tendance soit au remplacement et à la destruction des produits défectueux ou abîmés, sans que soit proposé un service de réparation.

Cette solution de facilité a été encouragée par le développement des grandes plateformes de vente en ligne. Pourtant, jeter un produit sans même tenter de le faire réparer nuit à l'environnement et va à l'encontre d'une démarche responsable. ProLoisirs refuse cette fatalité. Pour éviter que le mobilier de ses marques ne finisse aux cimetières des produits réparables, la société s'est engagée dans une nouvelle voie, exemplaire sur plusieurs points.

Fabriqués dans des matériaux de qualité tels que la céramique, l'aluminium, le Dekton... les meubles de jardin ProLoisirs, Océo et Alizé profitent d'une longue durée de vie. **La société a ainsi décidé de rallonger la période de garantie légale de 2 ans pour les marques ProLoisirs et Alizé (soit 4 ans au total) et de 3 ans pour Océo (soit 5 ans au total), cela sans coût supplémentaire pour le consommateur.** Afin de bénéficier de ce prolongement de garantie, ce dernier doit simplement s'inscrire sur le site de ProLoisirs et faire valoir sa preuve d'achat.

En cas de problème sur l'un des articles pendant la durée de garantie, ProLoisirs s'engage à reprendre le mobilier sur le lieu de vente où il a été acheté et à le réparer dans ses propres ateliers. Par exemple, si un plateau de table venait à être altéré, la société le reprendra afin de réparer la surface. Si nécessaire, pendant la période de réparation, un mobilier de remplacement sera livré pour le client. Si une structure de parasol était abîmée, ProLoisirs s'engage à mettre à la disposition du client la pièce défectueuse.

Si elle a pour mission de développer la satisfaction des clients, la nouvelle organisation du service après-vente ProLoisirs a également pour objectif de lutter contre le gaspillage et d'éviter qu'un produit défectueux ne soit jeté, sans même essayer de le réparer. Comptant désormais un service de réparation intégré, qui dispose des pièces détachées nécessaires, ce service emploie 3 personnes spécialement formées.



Un engagement qui concerne aussi les employés

Notons que la société ProLoisirs s'est d'ores et déjà illustrée par sa démarche RSE en 2019. Dans le cadre d'une politique d'entreprise citoyenne engagée pour la protection de l'environnement et de la défense du pouvoir d'achat, ProLoisirs a décidé d'investir dans 24 voitures électriques mises à la disposition de ses employés. Ainsi, les 24 salariés qui utilisent ces voitures électriques en semaine pour les trajets domicile-travail, peuvent également s'en servir pour les week-ends ou pendant leurs vacances. Depuis, plusieurs salariés ont choisi de vendre leur voiture à moteur thermique. Cela leur a permis de réaliser des économies substantielles, puisque les rechargements ont lieu sur le parking de l'entreprise où sont installées les prises électriques.

Les informations presse et les visuels ProLoisirs sont téléchargeables sur www.primavera.fr
Rubrique : espace presse, ou disponibles sur simple demande au 01 55 21 63 85 - primavera@primavera.fr